



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Rapport financier

trimestriel

**Non vérifié**

Période terminée le 30 septembre 2019  
Publié le 29 novembre 2019



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Commentaires et analyse de la direction

**Rapport trimestriel**

Période terminée le 30 septembre 2019  
Publié le 29 novembre 2019

## INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les six mois ayant pris fin le 30 septembre 2019, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

## POINTS SAILLANTS

Pendant tout le trimestre, l'espace d'exposition Âjagemô aux bureaux du Conseil situés au 150, rue Elgin a présenté [Passages communicants](#). Conçue par la commissaire Melissa Rombout et présentée en partenariat avec la Fondation Students on Ice, l'exposition présente les œuvres des artistes visuels qui ont participé à l'expédition en mer [Canada C3](#) organisée à l'occasion du 150e anniversaire de la Confédération. Les artistes ont pris leur inspiration des paysages environnementaux, sociaux et culturels en constante évolution du Canada ainsi que d'un dialogue entre des Autochtones et des non-Autochtones.

11 juillet — Elaine Stocki, une artiste canadienne vivant à Los Angeles, a reçu le [Prix du duc et de la duchesse d'York](#) en photographie pour 2018. Ce prix est remis à un photographe professionnel pour réaliser un travail de création personnel ou des activités de perfectionnement professionnel.

31 juillet au 25 août — Depuis 2016, le Conseil contribue à la tenue de CanadaHub, une vitrine présentée au Festival Fringe d'Édimbourg du meilleur de ce que la scène des performances contemporaines du Canada a à offrir. Cette année, le Conseil a élargi la présence canadienne à Édimbourg à d'autres festivals, dont le Festival international d'Édimbourg au moyen de la « Scène contemporaine autochtone », une plateforme de présentation d'arts contemporains par des artistes autochtones. Dans son ensemble, la programmation canadienne de 2019 a inclus de la technologie, une interaction avec le public, des artistes autochtones, des récits invitant à réfléchir et un appel à l'action en matière de changements climatiques lancé par certains des artistes les plus célèbres du Canada.

6 août — Le Conseil a lancé son compte [Instagram](#) officiel, qui communiquera de l'information sur les subventions, les événements et les activités de même que sur tout ce qui touche l'art d'ici au moyen du mot-clic #LartAuCoeurDeNosVies.

13 août — Le Conseil a annoncé les noms des jeunes innovateurs dans le domaine culturel du [Forum mondial de Salzbourg](#) qui aura lieu du 22 au 29 octobre 2019 à Salzbourg, en Autriche : Katie Green (Montréal), Frances Koncan (Winnipeg), Michael Prosserman (Toronto), Daniel Rumbolt (St. John's) et Alison Uttley (Toronto). Depuis 2017, le Conseil est partenaire du Forum chaque année pour permettre aux jeunes innovateurs du milieu culturel du Canada d'accroître leurs compétences de leadership et d'échanger avec des pairs de partout dans le monde.

12 au 24 août — Simon Brault, directeur et chef de la direction, a visité des collectivités du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut pour rencontrer des artistes, des travailleurs culturels, des membres des communautés, des associations, des élus et des représentants des gouvernements territoriaux. [Le voyage](#) a permis l'amorce de conversations importantes sur ce que le Conseil pourrait faire différemment pour soutenir encore mieux la création et la promotion des arts dans le Nord, d'une façon qui reflète les réalités spécifiques de chaque contexte.

12 septembre — La Journée de la dualité linguistique a été célébrée au Conseil par une attention portée sur la campagne web Pleins feux marquant le 50e anniversaire de la Loi sur les langues officielles. Cette campagne met en vedette des artistes qui ont contribué à créer la scène artistique riche et diversifiée du Canada dans les deux langues officielles, y compris les minorités de langues officielles. Les artistes présentés durant ce trimestre sont la danseuse et chorégraphe [Rhodie Désir](#) et le [Théâtre l'Escaouette](#), une fondation et une troupe de théâtre de l'Acadie.

Durant ce trimestre, le personnel de la Division des programmes de subventions aux arts a animé des séances d'information auprès de candidats actuels et éventuels de tout le pays, y compris au Nunavut, à Terre-Neuve et dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Des séances portant spécifiquement sur le [fonds Stratégie numérique](#) ont été organisées dans chaque province.

## Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)
Revenus	5 084	1 463	3 621	13 847	7 803	6 044
Charges	(52 911)	(43 183)	(9 728)	(222 339)	(190 131)	32 208
Crédits parlementaires	90 000	80 000	10 000	203 000	190 200	12 800
<b>Excédent (déficit) de la période</b>	<b>42 173</b>	<b>38 280</b>	<b>3 893</b>	<b>(5 492)</b>	<b>7 872</b>	<b>(13 364)</b>

### Survol des résultats nets du deuxième trimestre

Le Conseil affiche un surplus de 42,2 millions de dollars pour le trimestre alors qu'il affichait un surplus de 38,3 millions de dollars pour la même période l'an dernier. La différence de 3,9 millions de dollars est directement liée à une augmentation des revenus. L'augmentation des dépenses de 9,7 millions de dollars par rapport à la même période l'année dernière était prévue; elle correspond à l'augmentation, basée sur les besoins de trésorerie, des crédits parlementaires pour cette période.

Les dépenses de subventions devraient dépasser de 9,0 millions de dollars la somme budgétée. Elles seront contrebalancées par 3,5 millions de dollars en économies provenant des dépenses d'exploitation ou de projets retardés ainsi que par des contributions supplémentaires de 5,5 millions de dollars provenant de partenariats avec les ministères des Affaires mondiales et du Patrimoine canadien. Ces contributions financeront diverses activités de programmes liées à la Foire du livre de Francfort 2020 et au Festival Internacional Cervantino. Le Conseil, qui vise un budget équilibré, continuera de surveiller ses résultats financiers.

## RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

### Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	2 738	842	1 896	10 575	6 651	3 924
Autres revenus	2 346	621	1 725	3 272	1 152	2 120
<b>Total</b>	<b>5 084</b>	<b>1 463</b>	<b>3 621</b>	<b>13 847</b>	<b>7 803</b>	<b>6 044</b>

### Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements pour le trimestre et depuis le début de l'exercice ont été supérieurs à l'année précédente pour les mêmes périodes en raison de gains réalisés supérieurs provenant de la vente d'actifs dans la catégorie des infrastructures. Ces gains ont été contrebalancés par une réduction nette d'autres revenus distribués. On prévoit toujours que les revenus nets de placements réalisés correspondront au budget.

### Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre et depuis le début de l'exercice sont plus élevés qu'à pareille date l'an dernier, en raison des transferts reçus d'Affaires mondiales Canada et de Patrimoine canadien pour les activités entourant le Festival international Cervantino et la Foire du livre de Francfort 2020. En raison de ces contributions estimées à environ 5,5 millions de dollars pour cette année, on s'attend à ce que les revenus de cette catégorie soient plus élevés que prévu.

### Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	41 349	33 081	8 268	199 104	169 775	29 329
Livraison des programmes de transfert	5 296	4 737	559	10 257	9 342	915
Services à la communauté artistique	1 203	478	725	1 938	1 081	857
Résultats nets de la Banque d'art	( 22)	( 72)	50	59	33	26
Commission canadienne pour l'UNESCO	470	392	78	1 033	1 084	(51)
Administration générale	4 615	4 567	48	9 948	8 816	1 132
<b>Total</b>	<b>52 911</b>	<b>43 183</b>	<b>9 728</b>	<b>222 339</b>	<b>190 131</b>	<b>32 208</b>

### Subventions, paiements aux auteurs et prix

L'augmentation des dépenses de subventions pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est supérieure aux périodes de l'exercice précédent en raison du doublement progressif du financement du Conseil par le gouvernement. Le Conseil prévoit que les dépenses de subventions annuelles atteindront 294,5 millions de dollars plutôt que les 285,5 millions de dollars originalement prévus, en raison des partenariats d'envergure totalisant 5,5 millions de dollars avec Affaires mondiales Canada et Patrimoine canadien, qui financent diverses activités de programmes liées surtout à la Foire du livre de Francfort 2020, et d'une somme de 3,5 millions de dollars en économies et projets retardés.

### Livraison des programmes de transfert

Les dépenses sont légèrement plus élevées que l'année dernière, une situation due à la hausse des salaires et des avantages sociaux, conséquence de la réduction du nombre de postes vacants et du versement des paiements rétroactifs à la suite de la signature d'une nouvelle convention collective en mai 2019 ainsi que d'une augmentation des coûts liés aux pairs en raison du moment des réunions des comités d'évaluation par les pairs. La somme cumulative pour cette dépense est supérieure à celle de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux, du moment des réunions des comités d'évaluation par les pairs ainsi que de l'affectation d'une dépense d'amortissement directement liée aux demandes de subventions du portail.

### Services à la communauté artistique

Cette dépense est supérieure pour le trimestre et depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes de l'exercice précédent en raison des différents événements et activités liés au Festival Internacional Cervantino et à la Foire du livre de Francfort 2020.

### Administration générale

Les dépenses d'administration générale sont plus élevées que l'année dernière, en raison d'une hausse des salaires et avantages sociaux, conséquence de la réduction du nombre de postes vacants et du versement des paiements rétroactifs à la suite de la signature d'une nouvelle convention collective en mai 2019. Par ailleurs, le Conseil effectue une transition technologique vers un environnement infonuagique, ce qui entraîne une augmentation des achats de licences annuelles, augmentation qui sera graduellement contrebalancée par une réduction de l'amortissement des immobilisations.

### Actifs financiers

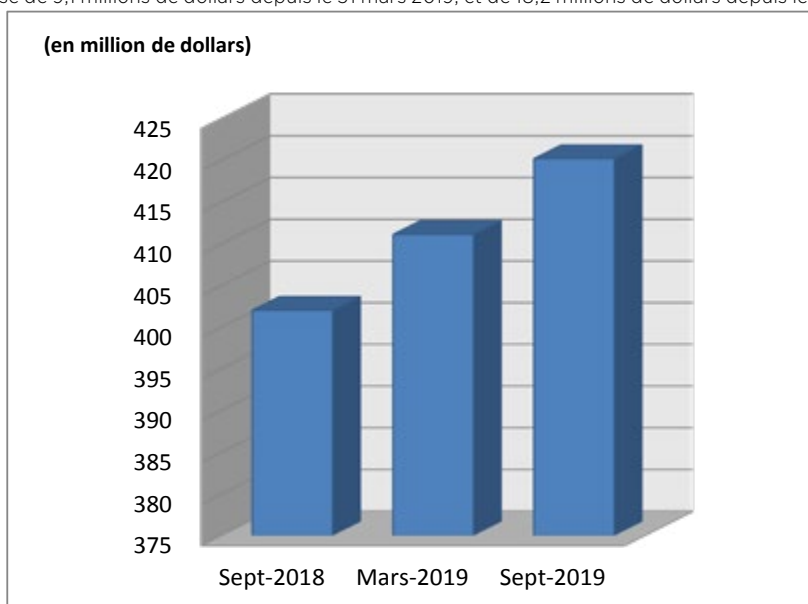
	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
(en milliers de dollars)	2019	2019	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 080	31 235	23 845
Débiteurs	2 720	3 146	(426)
Placements de portefeuille	420 153	411 066	9 087
<b>Total</b>	<b>477 953</b>	<b>445 447</b>	<b>32 506</b>

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La hausse de 23,8 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 34,2 millions de dollars des subventions, des paiements aux auteurs et des prix à payer; il s'agit des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 30 septembre 2019, moins le déficit d'opération de 5,5 millions de dollars pour le semestre. Ces augmentations ont été légèrement atténuées par une sortie nette de 1,1 million de dollars en immobilisations.

### Placements de portefeuille

Au 30 septembre 2019, la valeur marchande totale du portefeuille était de 420,2 millions de dollars, dont 100,5 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une hausse de 9,1 millions de dollars depuis le 31 mars 2019, et de 18,2 millions de dollars depuis le 30 septembre 2018.



Le fonds total a généré un rendement absolu positif de 1,2 % pour le trimestre, soit 0,2 % de moins que l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont enregistré un rendement positif durant le deuxième trimestre, à l'exception de l'infrastructure. Les actions canadiennes et l'infrastructure ont été les principales catégories d'actif en deçà de leur indice de référence pour le trimestre, de 1,4 % et 1,1 % respectivement.

Le rendement sur un an du fonds total était de 6,5 % en septembre 2019, soit 0,6 % sous l'indice de référence. Toutes les catégories d'actif ont généré des rendements positifs pour le rendement sur un an. Les gestionnaires d'infrastructure ont dépassé leur point de référence de 12,9 % avec un rendement élevé de 19,4 %, mais les catégories d'actif d'actions canadiennes et d'alternatifs ont accusé un retard de 4,2 % et 3,8 % respectivement sur leur point de référence pour la période de un an.

## Passifs

	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
(en milliers de dollars)	2019	2019	
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	102 259	68 081	34 178
Créditeurs et charges à payer	2 385	5 072	(2 687)
Revenus reportés	9 226	7 043	2 183
Avantages sociaux futurs	4 157	3 867	290
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	58 244	55 736	2 508
<b>Total</b>	<b>176 271</b>	<b>139 799</b>	<b>36 472</b>

### Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer

La hausse de 34,2 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2019 provient d'une augmentation du financement global ainsi que du calendrier des paiements.

### Créditeurs et charges à payer

La baisse de 2,7 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2019 est principalement attribuable à la réduction du montant d'argent des factures commerciales, qui atteint 2,5 millions de dollars en raison du calendrier des paiements.

### Revenus reportés

La hausse de 2,2 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2019 est attribuable au montant de 4,0 millions de dollars versé par Affaires mondiales Canada pour les activités internationales en lien avec la Foire du livre de Francfort 2020, montant pour lequel les dépenses seront engagées plus tard dans l'année.

### Contributions grevées d'affectations d'origine externe

La hausse de 2,5 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2019 découle des fonds inutilisés nets de 2,3 millions de dollars provenant des revenus nets réalisés et distribués, qui serviront à payer la plupart des dépenses tard dans l'année, après la remise des prix.

## Actifs non financiers

	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
(en milliers de dollars)	2019	2019	
Immobilisations corporelles	9 884	9 793	91
Actifs de la Banque d'art	19 466	19 455	11
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	365	224	141
<b>Total</b>	<b>29 716</b>	<b>29 473</b>	<b>243</b>

### Actifs de la Banque d'art

La collection de la Banque d'art du Conseil compte quelque 17 160 œuvres d'art contemporaines canadiennes dont la valeur d'expertise se chiffrait à environ 72 millions de dollars au 30 juin 2019. Le Conseil assure ces œuvres selon son évaluation du risque.

### Instruments de musique

Le Conseil a constitué une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et neuf instruments prestigieux. De plus, il gère quinze instruments en prêt. Au 30 juin 2019, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,6 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

## GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil encourage une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. Les principaux objectifs de la gestion du risque par une organisation consistent à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

## Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil des arts relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil des arts est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

## Propension au risque

Le Conseil des arts utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil des arts sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2019.

## Profil de risque

Un nouveau cadre de gestion du risque a été élaboré à l'automne 2018, essentiellement à partir de la propension au risque du Conseil. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les six principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en janvier 2019.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

## Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un fonds commun à court terme ou dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

## UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés pour les montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de fonds professionnel ou dans un compte bancaire à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil a puiser dans ces fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du second trimestre sont les suivants :

	30 septembre	
	2019	2018
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	327 644	292 632
Budgets supplémentaires des dépenses	-	171
	327 644	292 803
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de six mois	(203 000)	(190 200)
<b>Solde des fonds d'exploitation à recevoir</b>	<b>124 644</b>	<b>102 603</b>



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# États financiers

trimestriels

**Non vérifiés**

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 septembre 2019  
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.




## Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

29 novembre 2019



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA  
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA  
Dirigeante principale des finances

## État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	<b>30 septembre</b>	<b>31 mars</b>
	<b>2019</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 080 \$	31 235 \$
Débiteurs	2 720	3 146
Placements de portefeuille (note 3)	420 153	411 066
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>477 953</b>	<b>445 447</b>
<b>PASSIFS</b>		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	102 259	68 081
Créditeurs et charges à payer	2 385	5 072
Revenus reportés	9 226	7 043
Avantages sociaux futurs	4 157	3 867
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	58 244	55 736
<b>Total des passifs</b>	<b>176 271</b>	<b>139 799</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>301 682</b>	<b>305 648</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	9 884	9 793
Actifs de la Banque d'art	19 466	19 455
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	365	224
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>29 716</b>	<b>29 473</b>
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ</b> (note 6)	<b>331 398 \$</b>	<b>335 121 \$</b>
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	298 898	304 390
Gains de réévaluation cumulés	32 500	30 731
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>331 398 \$</b>	<b>335 121 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats

(non vérifié)

	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2019-2020	2019	2018	2019	2018
<i>(en milliers de dollars)</i>					
<b>Revenus</b>					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	12 161 \$	2 738 \$	842 \$	10 575 \$	6 651 \$
Autres revenus	1 655	2 346	621	3 272	1 152
<b>Total des revenus</b>	<b>13 816</b>	<b>5 084</b>	<b>1 463</b>	<b>13 847</b>	<b>7 803</b>
<b>Charges</b>					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux auteurs et prix	285 507	41 349	33 081	199 104	169 775
Livraison des programmes de transfert	25 600	5 296	4 737	10 257	9 342
Services à la communauté artistique	7 003	1 203	478	1 938	1 081
	318 110	47 848	38 296	211 299	180 198
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	247	( 22)	(72)	59	33
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 648	470	392	1 033	1 084
Administration générale	20 446	4 615	4 567	9 948	8 816
<b>Total des charges</b>	<b>341 451</b>	<b>52 911</b>	<b>43 183</b>	<b>222 339</b>	<b>190 131</b>
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(327 635)	(47 827)	(41 720)	(208 492)	(182 328)
Crédits parlementaires	327 644	90 000	80 000	203 000	190 200
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	9	42 173	38 280	(5 492)	7 872
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	304 390	256 725	273 281	304 390	303 689
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>304 399 \$</b>	<b>298 898 \$</b>	<b>311 561 \$</b>	<b>298 898 \$</b>	<b>311 561 \$</b>

## État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<i>(en milliers de dollars)</i>				
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	30 655 \$	22 885 \$	30 731 \$	20 565 \$
<b>Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:</b>				
Placements de portefeuille	2 837	4 468	10 333	7 090
<b>Montants reclassés dans l'état des résultats:</b>				
Placements de portefeuille	( 992)	( 313)	(8 564)	( 615)
GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	1 845	4 155	1 769	6 475
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>32 500 \$</b>	<b>27 040 \$</b>	<b>32 500 \$</b>	<b>27 040 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	42 173 \$	38 280 \$	(5 492) \$	7 872 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(749)	(463)	(1 072)	( 848)
Amortissement des immobilisations corporelles	492	376	981	753
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	-	(1)	(11)	(1)
	(257)	(88)	(102)	(96)
Acquisition de frais payés d'avance	(287)	(30)	(358)	(123)
Utilisation de frais payés d'avance	63	6	217	233
	(224)	(24)	(141)	110
Gains nets de réévaluation	1 845	4 155	1 769	6 475
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	43 537	42 323	(3 966)	14 361
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	258 145	267 579	305 648	295 541
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>301 682 \$</b>	<b>309 902 \$</b>	<b>301 682 \$</b>	<b>309 902 \$</b>

## État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Excédent (déficit) lié aux activités de la période	42 173 \$	38 280 \$	(5 492) \$	7 872 \$
(Gains) pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(1 480)	887	(7 514)	( 365)
Amortissement d'immobilisations corporelles	492	376	981	753
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(224)	(24)	(141)	110
Augmentation des avantages sociaux futurs	145	116	290	249
Produits transférés aux (des) revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	441	( 192)	2 301	932
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(47 991)	(44 489)	34 100	18 801
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	(6 444)	(5 046)	24 525	28 352
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(749)	(464)	(1 083)	( 849)
<b>Activités de placement</b>				
Acquisition de placements de portefeuille	(4 573)	(4 967)	(14 632)	(31 415)
Disposition de placements de portefeuille	4 114	3 826	15 035	27 600
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de placement	( 459)	(1 141)	403	(3 815)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(7 652)	(6 651)	23 845	23 688
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	62 732	69 584	31 235	39 245
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>55 080 \$</b>	<b>62 933 \$</b>	<b>55 080 \$</b>	<b>62 933 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

## Pour la période se terminant le 30 septembre 2019 (non vérifié)

### 1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

### 3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 septembre 2019					Fin de l'exercice 31 mars 2019		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
<b>Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	8 032	-	411	8 443	2	7 881	8 027	2
Actions mondiales	133 739	-	9 691	143 430	41	132 268	138 221	41
Obligations	86 005	-	2 214	88 219	26	84 105	84 802	25
Alternatifs	20 630	-	10 778	31 408	9	20 630	30 936	9
Actions canadiennes	34 433	-	3 373	37 806	11	32 181	35 319	11
Immobilier	9 641	-	2 974	12 615	4	9 941	12 648	4
Infrastructure	15 414	186	6 406	21 634	6	14 485	25 276	7
Trésorerie	3 912	-	-	3 912	1	3 870	3 870	1
	311 806	186	35 847	347 467	100	305 361	339 099	100
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	8 393	-	794	9 187	13	8 037	8 613	12
Actions mondiales	26 506	-	1 915	28 421	39	26 214	27 389	38
Obligations	17 426	-	433	17 859	25	17 149	17 282	24
Alternatifs	5 298	-	2 760	8 058	11	5 298	7 937	11
Immobilier	2 564	-	816	3 380	4	2 648	3 386	5
Infrastructure	3 507	43	1 678	5 142	7	3 691	6 728	9
Trésorerie	639	-	-	639	1	632	632	1
	64 333	43	8 396	72 686	100	63 669	71 967	100
<b>Total des placements</b>	<b>376 139</b>	<b>229</b>	<b>44 243</b>	<b>420 153</b>		<b>369 030</b>	<b>411 066</b>	

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

#### Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

#### Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

#### Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2019 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 27 832 000 \$ (31 mars 2019 : 27 162 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 100 518 000 \$ (31 mars 2019 : 99 129 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et cinq fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	13 %	5 %	12,5 %	20 %
Actions mondiales	41 %	35 %	40 %	45 %
Revenus fixes	25 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	9 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	4 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	7 %	0 %	7,5 %	10 %
Marché monétaire/Trésorerie	1 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel de fonds futurs relatifs à des engagements déjà approuvés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds globaux. Le Conseil dédie aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor Canada à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend cinq portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

#### 4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		30 septembre 2019	31 mars 2019
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	55 080	31 235
Débiteurs	Coût amorti	2 720	3 146
Placements de portefeuille <sup>1</sup>	Juste valeur	420 153	411 066
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	102 259	68 081
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	2 385	5 072

<sup>1</sup> La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

##### a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, de revenus fixes et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires de fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des prix de clôture à la date des états financiers.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds

gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année au 31 décembre. Le Conseil utilise les évaluations non auditées reçues des gestionnaires de fonds pour les autres trimestres.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année au 31 décembre. Le Conseil utilise les évaluations non auditées reçues des gestionnaires de fonds pour les autres trimestres.

## b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des

techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

## Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul				Fin de l'exercice			
	30 septembre 2019				31 mars 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 080	-	-	55 080	31 235	-	-	31 235
<b>Placements de portefeuille</b>								
<b>Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	8 443	-	8 443	-	8 027	-	8 027
Actions mondiales	-	143 430	-	143 430	-	138 221	-	138 221
Obligations	-	88 219	-	88 219	-	84 802	-	84 802
Alternatifs	-	-	31 408	31 408	-	-	30 936	30 936
Actions canadiennes	37 806	-	-	37 806	35 319	-	-	35 319
Immobilier	-	-	12 615	12 615	-	-	12 648	12 648
Infrastructure	-	-	21 634	21 634	-	-	25 276	25 276
Trésorerie	3 912	-	-	3 912	3 870	-	-	3 870
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	9 187	-	9 187	-	8 613	-	8 613
Actions mondiales	-	28 421	-	28 421	-	27 389	-	27 389
Obligations	-	17 859	-	17 859	-	17 282	-	17 282
Alternatifs	-	-	8 058	8 058	-	-	7 937	7 937
Immobilier	-	-	3 380	3 380	-	-	3 386	3 386
Infrastructure	-	-	5 142	5 142	-	-	6 728	6 728
Trésorerie	639	-	-	639	632	-	-	632
	42 357	295 559	82 237	420 153	39 821	284 334	86 911	411 066
<b>Total</b>	<b>97 437</b>	<b>295 559</b>	<b>82 237</b>	<b>475 233</b>	<b>71 056</b>	<b>284 334</b>	<b>86 911</b>	<b>442 301</b>

## 5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul		Fin de l’exercice	
	30 septembre 2019		31 mars 2019	
Solde au début de la période	55 736	\$	51 665	\$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)				
Revenus nets de placements	3 162		3 363	
Utilisation des fonds	( 861)		(2 554)	
	2 301		809	
Gains non réalisés sur placements de portefeuille	3 715		3 076	
Reclassés à l’état des résultats - placements de portefeuille	(3 508)		186	
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>58 244</b>	<b>\$</b>	<b>55 736</b>	<b>\$</b>

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

## 6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul		Fin de l’exercice	
	30 septembre 2019		31 mars 2019	
<b>Excédent accumulé des activités</b>				
<b>Dotation - contribution initiale</b>	50 000	\$	50 000	\$
<b>Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe</b>	37 569		37 569	
<b>Réserve - excès de revenus de placements</b>				
Solde au début de la période	190 445		186 445	
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-		4 000	
Solde à la fin de la période	190 445		190 445	
<b>Excédent</b>				
Solde au début de la période	26 376		29 675	
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-		(4 000)	
(Déficit) excédent pour la période	(5 492)		701	
Solde à la fin de la période	20 884		26 376	
<b>Total de l’excédent accumulé des activités</b>	<b>298 898</b>		<b>304 390</b>	
<b>Gains de réévaluation cumulés</b>				
Solde au début de la période	30 731		20 565	
Variations de la juste valeur	1 769		10 166	
Solde à la fin de la période	32 500		30 731	
<b>Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période</b>	<b>331 398</b>	<b>\$</b>	<b>335 121</b>	<b>\$</b>



## 7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	1 480 \$	( 887) \$	7 514 \$	365 \$
Transfert des (aux) revenus reportés -				
Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(441)	192	(2 301)	( 932)
Gains (pertes) nets sur conversion de devises	14	(11)	291	4
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	2 143	1 768	5 802	7 658
Frais de gestion du portefeuille	(458)	(220)	(731)	(444)
	<b>2 738 \$</b>	<b>842 \$</b>	<b>10 575 \$</b>	<b>6 651 \$</b>

## 8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Revenus de location	419 \$	376 \$	773 \$	751 \$
Autres revenus	32	72	85	106
Frais administratifs	(427)	(374)	( 912)	( 885)
Amortissement des autres immobilisations	(2)	(2)	(5)	(5)
	<b>22 \$</b>	<b>72 \$</b>	<b>(59) \$</b>	<b>(33) \$</b>

## 9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Programmes – contributions reçues	150 \$	100 \$	400 \$	102 \$
Dépenses de programmes	( 241)	( 170)	( 662)	( 515)
Frais administratifs	( 379)	( 322)	( 771)	( 671)
	<b>( 470) \$</b>	<b>( 392) \$</b>	<b>(1 033) \$</b>	<b>(1 084) \$</b>

## 10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
(Augmentation) diminution des débiteurs	( 110) \$	( 87) \$	426 \$	566 \$
(Diminution) augmentation des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	(45 846)	(45 071)	34 178	19 750
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(93)	942	(2 687)	(1 220)
(Diminution) augmentation des revenus reportés	(1 942)	(273)	2 183	(295)
<b>Variation nette</b>	<b>(47 991) \$</b>	<b>(44 489) \$</b>	<b>34 100 \$</b>	<b>18 801 \$</b>

## 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.